

ORIENTATION DE GESTION

Objectif de gestion

La SICAV a pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle de l'EONIA + 150 bp sur la période de placement recommandée, supérieure à 2 ans.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence auquel l'investisseur pourra comparer la performance de la SICAV est celle de l'EONIA + 150 bp. L'indice EONIA (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro, il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque européen. (Pour plus d'information sur cet indice : www.fbe.be).

Stratégie de gestion

La stratégie d'investissement vise à constituer un OPCVM d'allocation obligataire diversifiée, composé principalement d'emprunts émis ou garantis par un Etat membre de l'OCDE ou une entreprise (corporate ou financière) incorporée dans un Etat membre de l'OCDE. Les émissions dans lesquelles investira l'OPCVM seront libellées (au minimum 60%) en euros.

La définition des poids alloués sera déterminée sur une base mensuelle par OFI ASSET MANAGEMENT. Le conseiller en allocation (la société AAA ic) aura pour rôle de vérifier sur une base statistique, que l'allocation envisagée par le gérant est compatible avec le niveau de perte maximum déterminé. Dans le cas où l'allocation envisagée par le gérant ne serait pas compatible avec le niveau de perte maximum déterminé, le conseiller en allocation indiquera au gérant l'allocation qui se rapproche le plus de celle envisagée par ce dernier et étant compatible avec le niveau de perte maximum déterminé. Néanmoins, les prises de décisions d'investissement restent discrétionnaires et incombent à la Société de Gestion.

La politique de gestion est discrétionnaire et consiste à utiliser les différentes classes d'actifs listées ci-dessus. La SICAV ne se fixe aucune limite de maturité par titre. Le niveau de sensibilité du portefeuille et le positionnement sur les courbes seront gérés de façon active. Toutefois, La sensibilité globale du portefeuille sera comprise entre [-2 et 7].

Le portefeuille est construit et géré à partir de plusieurs niveaux d'analyses que sont : l'analyse globale du risque du portefeuille – l'analyse fondamentale des marchés – l'analyse de la valeur relative des titres – l'analyse du risque pays.

Cette stratégie permet d'allouer de façon dynamique le portefeuille sur des instruments de taux.

Le portefeuille est ensuite composé en prenant en compte les contraintes suivantes :

- La SICAV est majoritairement investie dans des emprunts libellés en euro ;
- La SICAV peut investir jusqu'à 40% de l'actif net dans des emprunts libellés en d'autres devises que l'euro ; le risque de change sera couvert de manière à réduire l'exposition nette aux devises à moins de 10% de l'actif net ;
- La SICAV peut être investie en instruments du marché monétaire jusqu'à 100% de l'Actif Net.
- Contrainte de sensibilité taux : l'exposition au taux du portefeuille est gérée dynamiquement en prenant en compte les anticipations du gérant sur le marché des taux.
- L'ajustement de l'allocation pourra se faire soit par une vente (totale ou partielle) ou un achat (ou un renforcement) de titres de la même catégorie obligataire, soit par la mise en place d'une couverture du risque de crédit et de taux spécifique, via des instruments dérivés.

Le portefeuille pourra également investir en obligations convertibles libellées en euros et/ou en devises, dans la limite de 15% de l'actif net.

La SICAV pourra investir en titres du marché monétaire de la zone euro jusqu'à 100% de l'Actif Net.

Au moins 50% des titres acquis en portefeuille, ou à défaut leurs émetteurs, doivent être notés « Investment Grade » selon la politique de notation mise en place par la société de gestion. Les titres notés High Yield, « titres dits à caractère spéculatif », selon cette même politique peuvent représenter jusqu'à 50% du portefeuille. Cette politique de notation des titres de créance prévoit une règle unique en matière d'attribution de notation long terme des titres obligataires. En application de cette politique, une notation est déterminée en fonction des notes attribuées par une ou des agences reconnues et de celle issue des analyses de l'équipe d'Analyse Crédit de la société de gestion.

Ainsi, les décisions d'investissement ou de cession des instruments de crédit ne se fondent pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation et reposent notamment sur une analyse interne du risque de crédit ou de marché. La décision d'acquiescer ou de céder un actif se base également sur d'autres critères d'analyse du gérant.

En cas de dépassement des limites ci-dessus (soit par effet de marché ou par une dégradation de la notation d'un titre attribuée selon la politique de notation retenue), le gérant devra prendre toute action corrective pour respecter à nouveau ses engagements de composition du portefeuille dans un délai maximum de trois mois.

La SICAV peut intervenir sur des contrats financiers, à terme ferme ou conditionnel, négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étranger et/ou de gré à gré.

Sur ces marchés, la SICAV peut recourir aux produits suivants :

- Futures sur taux d'intérêt, en couverture et en exposition
- Futures sur actions en couverture
- Options sur taux d'intérêt, en couverture et en exposition
- Swaps de taux d'intérêt, en couverture
- Caps, Floors, sur taux d'intérêt, en couverture
- Swaps de change, en couverture
- CDS sur indices ou sur émetteurs, en couverture ou en exposition

Le recours aux instruments dérivés n'implique pas de surexposition.

Profil des risques

La SICAV sera principalement investie dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

La SICAV est un OPCVM classé « obligations et autres titres de créances internationaux ».

L'investisseur est donc exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de perte en capital

L'investisseur est averti que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué en cas de mauvaise performance de la SICAV, cette dernière ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque de taux

En raison de sa composition, la SICAV peut être soumise à un risque de taux dû principalement à sa sensibilité au mouvement de la courbe des taux de la zone euro. Ainsi, en période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêts, la valeur liquidative de la SICAV est susceptible d'être impactée négativement.

Risque de contrepartie

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par la SICAV d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement la SICAV à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement. La survenance de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV.

Risque inhérent à la gestion discrétionnaire

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et des OPCVM sélectionnés. Il existe un risque que la SICAV ne soit pas investie à tout moment sur les marchés les plus performants. De même, il existe un risque que les OPCVM sélectionnés ne soient pas les plus performants et/ou réalisent une performance inférieure à leur indice de référence. La valeur liquidative de la SICAV serait alors affectée par cette baisse.

Risque de crédit

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés (par exemple de leur notation par les agences de notation financière) ou publics, ou de leur défaillance la valeur des obligations privées peut baisser. La survenance de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV.

Risque résultant de la détention d'Obligations Convertibles

La SICAV peut être exposée aux obligations convertibles ; ces dernières peuvent faire apparaître une sensibilité action résiduelle et connaître de fortes variations liées à l'évolution des cours des actions sous-jacentes. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative de la SICAV baissera en cas d'évolution défavorable.

Risque de Haut Rendement (« High Yield à caractère spéculatif »)

Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « Spéculatifs » qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés. En cas de dégradation de la notation, la valeur liquidative de la SICAV baissera.

De manière accessoire, l'investisseur peut également être exposé aux risques suivants :

Risque de change

Le risque de change est le risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par la SICAV. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative de la SICAV peut baisser du fait de l'évolution du cours de devises autres que l'euro.

Risque lié aux marchés émergents

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution du cours de ces titres peut en conséquence varier très fortement et entraîner à la baisse la valeur liquidative.

Risque actions

La SICAV est investie ou exposée sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché entraîneront une baisse significative de la valeur liquidative de la SICAV.

Risque lié aux obligations contingentes

Les « Cocos » sont des titres hybrides émis par des institutions financières (banques, assurances, ...) permettant l'absorption des pertes lorsque le capital réglementaire de ces dernières tombe en dessous un certain seuil défini à l'avance (ou trigger) ou est jugé insuffisant par le régulateur de ces institutions financières. Dans le premier cas, on parle de déclenchement mécanique, et dans le second cas, il s'agit d'un déclenchement discrétionnaire du mécanisme d'absorption par le régulateur. Le trigger, spécifié dans le prospectus à l'émission, correspond au niveau des capitaux à partir duquel l'absorption des pertes est mécaniquement déclenchée. Cette absorption des pertes se matérialise soit par conversion en actions, soit par réduction du nominal (partielle ou totale).

Les principaux risques spécifiques liés à l'utilisation des Cocos sont les risques :

- De déclenchement du mécanisme d'absorption des pertes : il entraîne soit la conversion des cocos en actions (« equity conversion »), soit la réduction partielle ou totale du nominal (« write down ») ;
- De non-paiement des coupons : le paiement des coupons est à la discrétion de l'émetteur (mais avec l'accord préalable systématique du régulateur) et le non-paiement des coupons ne constitue pas un défaut de la part de l'émetteur ;
- De non-remboursement en date de call : les Cocos AT1 sont des obligations perpétuelles mais remboursables à certaines dates (dates de call) à la discrétion de l'émetteur (avec l'accord de son régulateur). Le non-remboursement en date de call entraîne une augmentation de la maturité de l'obligation et a donc un effet négatif sur le prix de cette dernière. Il expose aussi l'investisseur au risque de ne jamais être remboursé ;
- De structure du capital : en cas de faillite de l'émetteur, le détenteur de la Coco sera remboursé qu'après le remboursement intégral des détenteurs d'obligations non subordonnées. Dans certains cas (Coco avec write-down permanent par exemple), le détenteur de la Coco pourra subir une perte plus importante que les actionnaires ;

- De valorisation : compte tenu de la complexité de ces instruments, leur évaluation en vue d'un investissement ou postérieurement nécessite une expertise spécifique. L'absence de données sur l'émetteur régulièrement observables et la possibilité d'une intervention discrétionnaire de l'autorité de régulation de l'émetteur peuvent remettre en cause l'évaluation de ces instruments ;
- De liquidité : les fourchettes de négociation peuvent être importantes en situation de stress. Et dans certains scénarios, il est possible de ne pas trouver de contreparties de négociation.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE EN COURS

Comme évoqué dans le dernier rapport annuel, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SICAV OFI GLOBAL BOND ABSOLUTE RETURN du 15 février 2019 a donné son accord pour procéder à son changement de statut juridique. A ce jour, aucun calendrier n'a encore été avancé.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE PRECEDENT

Néant.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur la période du 31/12/2018 au 28/06/2019 la SICAV n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

État du patrimoine

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	109 167 570,78
Avoirs bancaires	897 980,48
Autres actifs détenus par l'OPC	12 613 400,23
Total des actifs détenus par l'OPC	122 678 951,49
Comptes financiers	-110 712,96
Instruments financiers et Dettes	-4 948 392,26
Total des passifs	-5 059 105,22
Valeur nette d'inventaire	117 619 846,27

Evolution de l'actif net

	28/06/2019	31/12/2018	29/12/2017	30/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
ACTIF NET						
en EUR	117 619 846,27	165 627 610,49	168 664 574,00	193 467 702,85	215 806 003,89	213 067 578,96
Nombre de titres						
Catégorie d'actions I	12 593,3715	22 827,9123	21 946,7587	26 629,1116	32 327,9991	25 363,3482
Catégorie d'actions XL	6 500,0000	7 350,0000	7 250,0000	8 050,0000	8 230,0000	10 530,0000
Catégorie d'actions R	1,0000	1,0000	1,0000	-	-	-
Valeur liquidative unitaire						
Catégorie d'actions I EUR	3 775,71	3 782,45	3 961,87	3 910,03	3 879,04	3 866,55
Catégorie d'actions XL EUR	10 780,11	10 786,66	11 270,92	11 099,00	10 984,72	10 921,05
Catégorie d'actions R EUR	96,24	96,37	100,86 ⁽¹⁾	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)						
Catégorie d'actions I EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions XL EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions R EUR	-	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire						
Catégorie d'actions I EUR	-	-93,03	20,30	8,39	145,14	60,29
Catégorie d'actions XL EUR	-	-238,34	82,14	50,32	438,75	197,42
Catégorie d'actions R EUR	-	-2,26	-0,98	-	-	-

(1) La catégorie d'actions R a été créée le 08/09/2017 avec une valeur nominale de EUR 100.00.

Portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	92,01	88,22
Actions	-	-
Obligations	77,57	74,37
A2A SPA 1.25% 16/03/2024	0,18	0,17
A2A SPA 3.625% 13/01/2022	0,47	0,45
ACHMEA BANK NV 1.125% 25/04/2022	0,26	0,25
ADIDAS AG CV 0.05% 12/09/2023	0,20	0,19
AEROPORTS DE PARTS 1.5% 07/04/2025	0,18	0,18
AIRBUS GROUP SE CV 14/06/2021	0,09	0,09

Portefeuille titres (suite)

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
ALLERGAN FUNDING SCS 0.5% 01/06/2021	0,34	0,33
ALTICE FINANCING SA 5.25% 15/02/2023	0,09	0,09
AMADEUS CAP MARKT 1.625% 17/11/2021	0,09	0,09
AMADUES IT GROUP SA FRN 18/03/2022	0,43	0,41
AMPHENOL TECH HLDS GMBH 2.00% 08/10/2028	0,09	0,09
ANGLO AMERICAN CAPITAL 3.5% 28/03/2022	0,38	0,36
ANHEUSER BUSCH INBEV NV 2% 17/03/2028	0,09	0,09
ANZ NEW ZEALAND INTL 0.4% 01/03/2022	0,17	0,17
ARCELORMITTAL 3% 09/04/2021	0,45	0,43
ARCELORMITTAL 3.125% 14/01/2022	0,28	0,27
ARCHER DANIELS MIDLAND C 1.0% 12/09/2025	0,18	0,17
AREVA 3.25% 04/09/2020	0,09	0,09
ASSICURAZIONI GENERALI VAR 08/06/2048	0,28	0,27
ATLANTIA SPA 1.625% 03/02/2025	0,17	0,16
ATOS SE 0.75% 07/05/2022	0,52	0,50
ATOS SE 1.75% 07/05/2025	0,18	0,17
AVIS BUDGET FINANCE PLC 4.75% 30/01/2026	0,09	0,09
AVIVA PLC 1.875% 13/11/2027	0,28	0,26
BANCO SANTANDER SA 1.375% 09/02/2022	0,71	0,68
BANK OF AMERICA CORP VAR 07/02/2022	0,35	0,33
BANQUE FED CRED MUTUEL 1.75% 15/03/2029	0,28	0,26
BARCLAYS BK 1.5% 01/04/2022	0,26	0,25
BARCLAYS PLC 1.875% 23/03/2021	0,35	0,34
BAYER AG 0.05% CV 15/06/2020	0,08	0,08
BBVA 0.75% 11/09/2022	0,17	0,17
BMW FINANCE NV 0.125% 29/11/2021	0,43	0,41
BNP PARIBAS 1.125% 11/06/2026	0,26	0,25
BNP PARIBAS TF/TV 20/03/2026	0,18	0,17
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.3% 31/10/2026	2,33	2,23
BPCE SA 2.875% 22/04/2026	0,19	0,18
BPOST SA 1.25% 11/07/2026	0,18	0,17
BRISA CONCESSAO RODOV SA 3.875% 01/04/2021	0,37	0,35
BUONI CLN i 1.3% 15/05/2028	2,85	2,74
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.45% i 22/05/2023	0,84	0,80
BUREAU VERITAS 3.125% 21/01/2021	0,27	0,26
BUREAU VERITAS SA 1.25% 07/09/2023	0,17	0,17
CAIXABANK SA 1.125% 12/01/2023	0,26	0,25
CAP GEMINI 2.5% 01/07/2023	0,19	0,18
CAPGEMINI SA 0.5% 09/11/2021	0,60	0,58
CHRISTIAN DIOR SE 0.75% 24/06/2021	0,77	0,74
CITIGROUP INC 0.50% 29/01/2022	0,26	0,25
CITIGROUP INC 1.25% 10/04/2029	0,26	0,25
COCA-COLA HBC FINANCE BV 1.8750% 11/11/2024	0,09	0,09

Portefeuille titres (suite)

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
COTY INC 4.00% 15/04/2023	0,08	0,08
CREDIT AGRICOLE FRN 20/04/2022	0,26	0,25
CREDIT AGRICOLE SA 3.39% 18/10/2023	0,19	0,19
CREDIT AGRICOLE SA 4.5% 29/09/2021	0,19	0,18
CRH FIN 1.75% 16/07/2021	0,18	0,17
DAIMLER 2.25% 24/01/2022	0,36	0,35
DAIMLER INTL FINANCE BV 0.25% 11/05/2022	0,34	0,33
DAIMLER INTL FINANCE BV 1.375% 26/06/2026	0,18	0,17
DEUTSCHE ANNINGTON FINANCE B.V. 3.625% 08/10/2021	0,47	0,45
DEUTSCHE POST AG CV 0.05% 30/6/2025	0,08	0,08
DEUTSCHE WOHNEN SE 0.6% 05/01/2026	0,09	0,08
EDENRED 3.75% 23/05/2022	0,19	0,18
EDP FINANCE BV 1.875% 13/10/2025	0,15	0,14
EDP FINANCE BV 4.125% 20/01/2021	0,74	0,71
EDREAMS ODIGEO SA 5.5% 01/09/2023	0,09	0,09
ELIS SA 0% CV 06/10/2023DIRTY	0,35	0,33
ENEL FINANCE INTL INV 1.125% 16/09/2026	0,27	0,26
ENI SPA 1.00% 14/03/2025	0,18	0,17
ENI SPA 2.625% 22/11/2021	0,18	0,18
EURONEXT NV 1.125% 12/06/2029	0,17	0,17
EXOR NV 1.75% 18/01/2028	0,18	0,17
FCA BANK SPA IRELAND 1.00% 15/11/2021	0,26	0,25
FCE BANK PLC 1.528% 09/11/2020	0,61	0,59
FEDEX CORP 0.7% 13/05/2022	0,52	0,50
FERROVIAL EMISIONES SA 1.375% 31/03/2025	0,18	0,17
FINMEC FINANCE SA 4.5% 19/01/2021	0,40	0,39
FRANCE OAT i 0.25% 25/07/2024	1,47	1,41
FRANCE OAT i 0.7% 25/07/2030	3,18	3,05
FRANCE i 0.1% 01/03/2028	3,85	3,69
FRESENIUS FIN IRELAND PL 0.875% /01/2022	0,26	0,25
FRESENIUS FINANCE 3% 01/02/2021	0,27	0,26
FRESENIUS MEDICAL CARE AG & CO KGAA CV 1.125% 31/01/2020	0,09	0,09
GAS NATURAL FENOSA TF/ TV PERPETUEL	0,09	0,09
GERMANY i 0.1% 15/04/2023	2,33	2,24
GERMANY i 0.1% i 15/04/2026	3,45	3,31
GOLDMAN SACHS GPOUP INC 2% 01/11/2028	0,22	0,21
HAVAS 1.875% 08/12/2020	0,44	0,42
HEIDELBERGCEMENT 3.25% 21/10/2021	0,09	0,09
HERA SPA 0.875% 05/07/2027	0,09	0,09
HSBC HOLDINGS PLC 1.5% 15/03/2022	0,44	0,43
IBERDROLA FINANZAS SAU 1% 07/03/2025	0,09	0,09
IBM 1 1/4 01/29/20271.25% 29/01/2027	0,27	0,26
ILIAD SA 1.5% 14/10/2024	0,08	0,08

Portefeuille titres (suite)

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
IMERYS SA 0.875% 31/03/2022	0,17	0,17
INEOS GROUP HOLDINGS SA 5.375% 01/08/2024	0,09	0,09
ING GROEP 0.75% 09/03/2022	0,78	0,75
ING GROEP NV VAR 26/09/2029	0,18	0,17
INGENICO GROUP 0% 26/06/2022CONV	0,10	0,10
INGENICO GROUP SA 1.625% 13/09/2024	0,17	0,16
INMARSAT PLC 3.875% CV 09/09/2023	0,22	0,21
INTESA SANPAOLO 2% 18/06/2021	0,26	0,25
INTESA SANPAOLO SPA 1.125% 04/03/2022	0,17	0,17
INTESA SANPAOLO SPA 2.855% 23/04/2025	0,18	0,17
INTL FLAVOR AND FRAGRANCES 0.5% 25/09/2021	0,46	0,44
IRISH REPUBLIC 5.40% 13/03/2025	0,46	0,44
ITALGAS SPA 0.5% 19/01/2022	0,35	0,33
ITALY BTP i 3.10% 15/09/2026	4,29	4,12
ITALY REPUBLIC 1% 15/07/2022	3,78	3,62
JOHNSON CONTROLS INTL PL 1.375% 25/02/2025	0,18	0,17
KBC GROUP NV 27/06/2023	0,18	0,17
LA BANQUE POSTALE VAR 19/11/2027	0,28	0,27
LA POSTE SA VAR PERP 31/12/2099	0,09	0,08
LAGARDERE SCA 1.625% 21/06/2024	0,09	0,08
LAND NORDRHEIN WESTFALEN 0.5% 11/03/2025	1,18	1,14
LCL SA 4.4% 13/07/2021	0,65	0,63
LEASEPLAN CORPORATION NV 1.00% 24/05/2021	0,87	0,83
LLOYDS BANK GROUP PLC VAR 15/01/2024	0,25	0,24
LLOYDS BANKING GROUP PLC 0.75% 09/11/2021	0,26	0,25
LLYODS TBS 6.5% 24/03/2020	0,45	0,43
LOXAM SAS 6% 15/04/2025	0,09	0,09
MANPOWERGROUP 1.75% 22/06/2026	0,18	0,17
MATTERHORN TELECOM SA 3.875% 01/05/2022	0,09	0,08
MEDIOBANCA SPA 0.625% 27/09/2022	0,26	0,24
MEDIOBANCA SPA 1.625% 19/01/2021	0,53	0,50
MERLIN PROPETES SOCIMI 1.875% 02/11/2026	0,18	0,17
METROVACESA SA 2.375% 23/05/2022	0,18	0,17
MONDELEZ INTL 1% 07/03/2022	0,18	0,17
MONDI FINANCE PLC 1.625% 27/04/2026	0,18	0,17
MTU AERO ENGINES AG CV 0.125% 17/05/2023	0,15	0,14
NATIONWIDE BLDG 6.75% 22/07/2020	0,39	0,37
NATIONWIDE BLDG SOCIETY 1.125% 03/06/2022	0,26	0,25
NATIONWIDE BLDG SOCIETY VAR 08/03/2026	0,41	0,39
NORDEA BANK AB VAR PERP	0,33	0,32
ORANGE TF/TV PERP	0,16	0,15
ORIGIN ENERGY FINANCE 3.5% 04/10/2021	0,37	0,36
PETROLEOS MEXICANOS 2.50% 21/08/2021	0,17	0,17

Portefeuille titres (suite)

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
POLAND GOVERNMENT BOND 2.50% 25/07/2026	0,25	0,24
PPG INDUSTRIES INC 0.875% 13/03/2022	0,44	0,42
PRICELINE GROUP INC/THE 2.15% 25/11/2022	0,09	0,09
PROLOGIS INTL FUND II 0.875% 09/07/2029	0,22	0,22
PROSEGUR CIA DE SEGURIDA 1% 08/02/2023	0,17	0,17
QIAGEN NV 0.5% CV 13/09/2023	0,17	0,16
RB SCOTLD 5.5% 23/03/2020	0,45	0,43
RCI BANQUE SA 0.625% 10/11/2021	0,69	0,66
RCI BAQUE SA 0.75% 12/01/2022	0,17	0,17
ROYAL BK OF SCOTLAND PLC 0.625% 02/03/2022	0,34	0,33
ROYAL BK SCOTLND GRP PLC 2.50% 22/03/2023	0,27	0,26
RYANAIR 1.875% 17/06/2021	0,26	0,25
SAFRAN SA FRN 28/06/2021	0,26	0,24
SANTAN CONSUMER FINANCE 0.875% 24/01/2022	0,52	0,50
SANTAN CONSUMER FINANCE 1% 27/02/2024	0,18	0,17
SCA HYGIENE AB 0.625% 28/03/2022	0,43	0,42
SCHAEFFLER VERWALTUNG ZW 3.75% 15/09/2026	0,09	0,08
SEB SA 1.5% 31/05/2024	0,09	0,08
SECURITAS AB 1.25% 06/03/2025	0,17	0,17
SELECTA GROUP BV 5.875% 01/02/2024	0,09	0,09
SMITHS GROUP PLC 1.25% 28/04/2023	0,18	0,17
SNAM SPA 1% 18/09/2023	0,18	0,17
SNAM SPA 1.25% 28/08/2025	0,13	0,13
SOCIETE GENERALE 1% 01/04/2022	0,96	0,92
SOCIETE GENERALE 2.625% 27/02/2025	0,47	0,45
SOLVAY FINANCE VAR PERPETUAL	0,10	0,10
SPAIN 1.60% 30/04/2025	0,61	0,58
SPAIN i 1% 30/11/2030	0,68	0,65
SSE PLC 1.375% 04/09/2027	0,11	0,10
SSE PLC 2.375% 10/02/2022	0,46	0,44
SWEDBANK AB 1% 01/06/2022	0,35	0,34
SYDBANK AS 1.25% 04/02/2022	0,70	0,67
TELECOM ITALIA SPA 2.375% 12/10/2027	0,08	0,08
TELEFONCA EMISIONES SAU 1.788% 12/03/2029	0,18	0,18
TELEFONICA EMISIONES SAU 0.75% 13/04/2022	0,17	0,17
TELEFONICA EMISTONES SAU 0.318% 17/10/2020	0,43	0,41
TELEFONICA EUROPE BV VAR PERP	0,09	0,08
TELEFONICA PARTICIPACION 0% 09/03/2021CV	0,09	0,08
TELENOR ASA 0.75% 31/05/2026	0,09	0,08
TERNA SPA 23/07/2018	0,15	0,14
TOTAL SA 0.5% CV 02/12/2022	0,16	0,15
TOTAL VAR PERP	0,09	0,09
UBISOFT ENTERTAINMENT 0% CV 27/09/2021	0,25	0,24

Portefeuille titres (suite)

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
UNIBAIL RODAMCO SE VAR PERP	0,09	0,08
UNICREDIT SPA 3.25% 14/01/2021	0,27	0,26
UNICREDIT SPA 1% 18/01/2023	0,34	0,32
VALEO SA 0% CV 16/6/2021	0,14	0,14
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA 0% CV 15/03/2021	0,20	0,19
VERIZON COMMUNICATIONS 0.875% 08/04/2027	0,26	0,25
VF CORP 0.625% 20/09/2023	0,13	0,13
VIVENDI SA 0% 13/06/2022	0,17	0,16
VOLKSWAGEN LEASING 2.125% 04/04/2022	0,36	0,34
VOLKSWAGEN LEASING GMBH 0.75% 11/08/2020	0,43	0,41
VOLVO TREASURY AB 0.1% 24/05/2022	0,43	0,41
WIND TRE SPA 3.125% 20/01/2025	0,09	0,08
WPP FINANCE 2013 FRN 20/03/2022	0,42	0,41
Titres de créances	14,45	13,85
BFCM EONICAP+0.15% 14/11/2019	5,95	5,70
CREDIT AGRICOLE SA EONICAP + 0.18% 20/12/2019	4,25	4,07
CREDIT INDUSTRIEL ET COM EONICAP+0.17% 20/12/2019	4,25	4,07
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	0,80	0,77
Actions	-	-
Obligations	0,80	0,77
BONOS TESORERIA PESOS 01/03/2026DIRTY	0,36	0,35
MEXICO 8% 11/06/2020	0,44	0,42
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	5,64	5,41
OPC à capital variable	5,64	5,41
OFI RS EURO CREDIT SHORT TERM I	3,46	3,32
OFI RS EUROPEAN CONVERTIBLE BOND IC	1,48	1,42

Portefeuille titres (suite)

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
OFI RS LIQUIDITES	0,71	0,68
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	68 639 461,00	102 080 032,56
Actions	-	-
Obligations	63 638 104,38	33 082 232,87
Titres de créances	5 001 356,62	68 997 799,69
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	677 811,99	1 384 065,61
Actions	-	-
Obligations	677 811,99	1 384 065,61
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	19 654 065,70	29 571 111,59
OPC à capital variable	19 654 065,70	29 571 111,59

Promoteurs : OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris
Société de Gestion : OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris
Dépositaire et Conservateur : SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris
Gestion administrative et comptable : SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris